

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLES 2007

Dans le cadre de la 8^{ème} édition du Festival les Utopiales (du 31 octobre au 4 novembre 2007 à la Cité Internationale des Congrès Nantes-Métropole), l'Association du Festival International de Science-Fiction de Nantes, dans la continuité de ses activités à destination du jeune public organise un **concours de nouvelles de science-fiction**. Ce dernier, destiné aux adolescents **âgés de 12 à 18 ans**, a pour objectif de leur proposer d'exercer leur créativité et leur imagination sur le **thème « Quel(s) climat(s) pour demain ? »**.

Les lignes qui suivent exposent les différentes modalités de participation à ce concours.

Article 1 : Dates

1. La nouvelle peut être écrite en amont du festival. Dans ce cas, elle doit être déposée ou envoyée à l'adresse qui suit :

*Cité Internationale des Congrès Nantes-Métropole
Festival International de Science-Fiction de Nantes – les Utopiales
À l'attention de Marie Masson
5 rue de Valmy
BP 24102
44 041 NANTES Cedex*

2. La nouvelle peut être écrite sur place, pendant les Utopiales, et doit être rendue **avant le samedi 3 novembre au matin, avant 12h00, à l'accueil de la Grande Halle ou sur le stand du concours**. Les textes remis ultérieurement ne seront pas pris en compte.

Article 2. Caractéristiques de la nouvelle

- Thème : La nouvelle doit répondre au thème « Quel(s) climat(s) pour demain ? ».
- Taille : La nouvelle doit faire entre 2 et 5 pages maximum.

Article 3. Critères de jugement

1. La pertinence par rapport au thème
2. L'originalité du scénario
3. La cohérence de l'histoire
4. La qualité du style

Article 4 . Le jury

Le jury se réunira le **dimanche 4 novembre** de 9h à midi à la Cité Internationale des Congrès-Nantes Métropole.

Article 5. Les prix

- **1^{er} prix** : un week-end à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette avec la personne de son choix, du samedi matin au dimanche soir, hébergement à l'hôtel compris d'un montant de 400 euros.
- **Du 2^{ème} au 10^{ème} prix** : une entrée à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette d'une valeur de 7,50€ ou un livre de science-fiction d'une valeur de 15€euros.

Et, pour tous les participants au concours, entrée gratuite sur le festival des Utopiales d'une valeur de 6€ euros.

Ces lots seront attribués à la date choisie par le lauréat.

Une autorisation expresse des parents et/ou administrateurs légaux sera demandée pour les transferts, visites, séjours suivant les lots attribués.

Article 6. Les modalités d'inscription

Une autorisation préalable des parents et/ou administrateurs légaux sera demandée pour toute participation aux concours.

Article 7. Avertissement

Concernant le droit à l'image, l'association Internationale de Science-Fiction, organisatrice de l'événement, ne pourra diffuser les noms, communes de résidence et photographies des gagnants à des fins publicitaires, promotionnelles ou purement informatives, qu'en ayant au préalable reçu l'accord des gagnants et de leurs parents ou administrateurs légaux.

- L'association organisatrice du Festival ne saurait être responsable de tous faits qui ne lui seraient imputables notamment un éventuel retard dans la distribution du courrier, ni en cas de force majeure susceptible de perturber, modifier, ou d'annuler ledit jeu.

- Ce jeu est gratuit sans obligation d'achat. Le règlement du jeu est consultable sur le site du festival : www.utopiales.org ou par courrier et peut faire l'objet d'un remboursement de timbre au tarif lent. Le règlement du concours de Nouvelles 2007 est déposé à la SCP, 1 Place Graslin à Nantes.